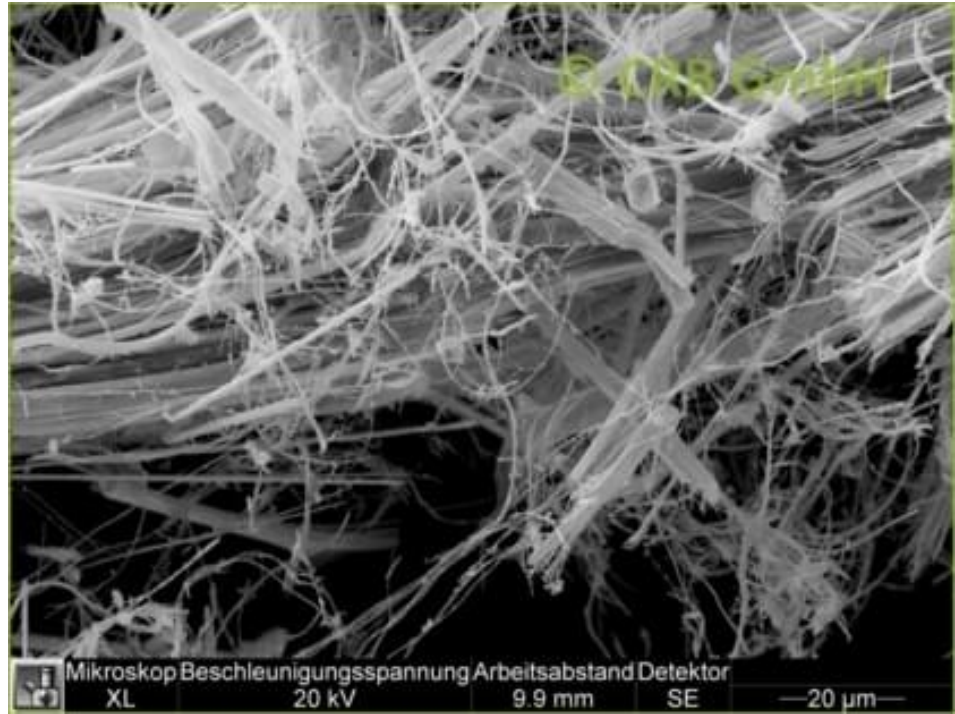


LES EFFETS DE L'AMIANTE SUR LA SANTE

« RÉUNION D'INFORMATION DU 13/04/2023 »

Dr Philippe BOSSI – Médecin du travail CMIST Alès Lozère

Fibres d'amiante



Effets sur la santé : pictogramme



Danger

H350 - Peut provoquer le cancer

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Radio du poumon normale



Affections non cancéreuses

Asbestose

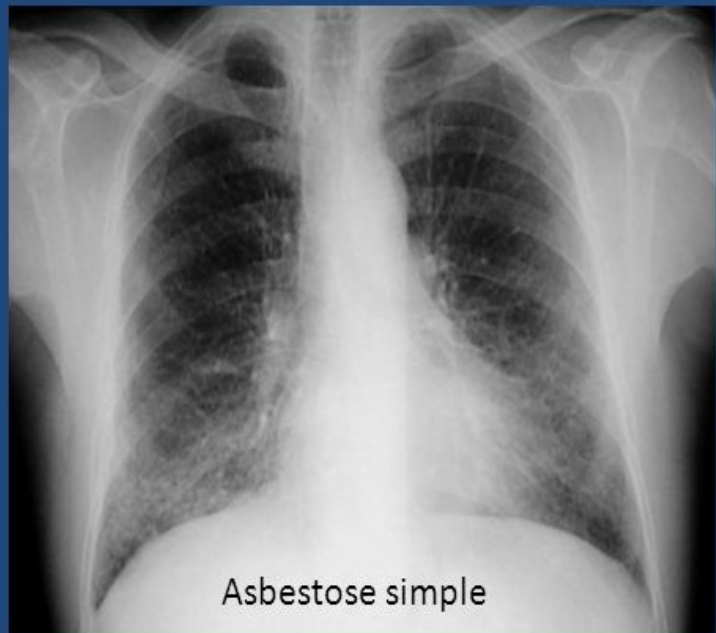
- Clinique

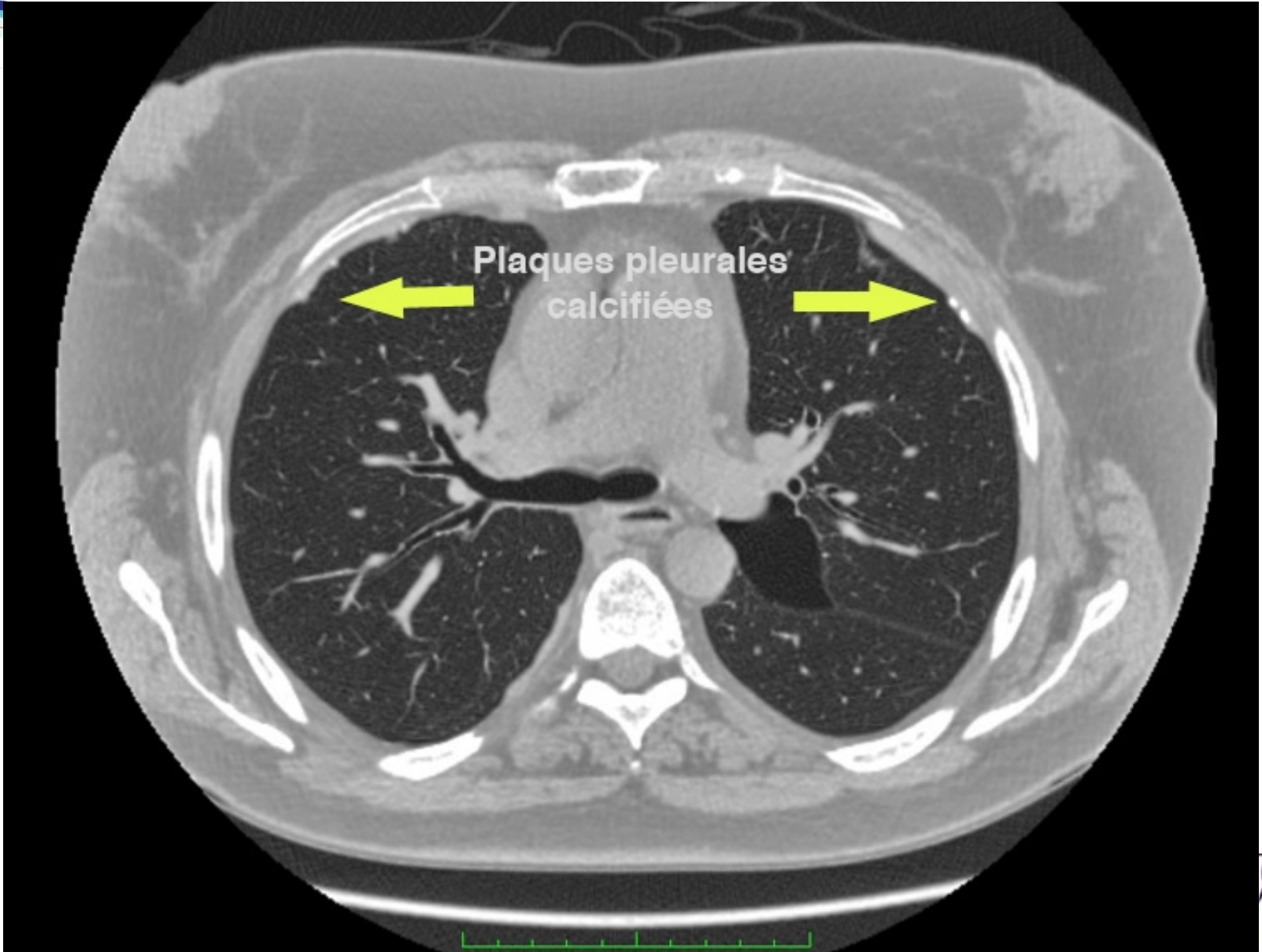
- Dyspnée croissante, toux sèche
- Hippocratisme digital rare
- Rales Crépitants secs fins

- Imagerie thorax : syndrome interstitiel bilatéral

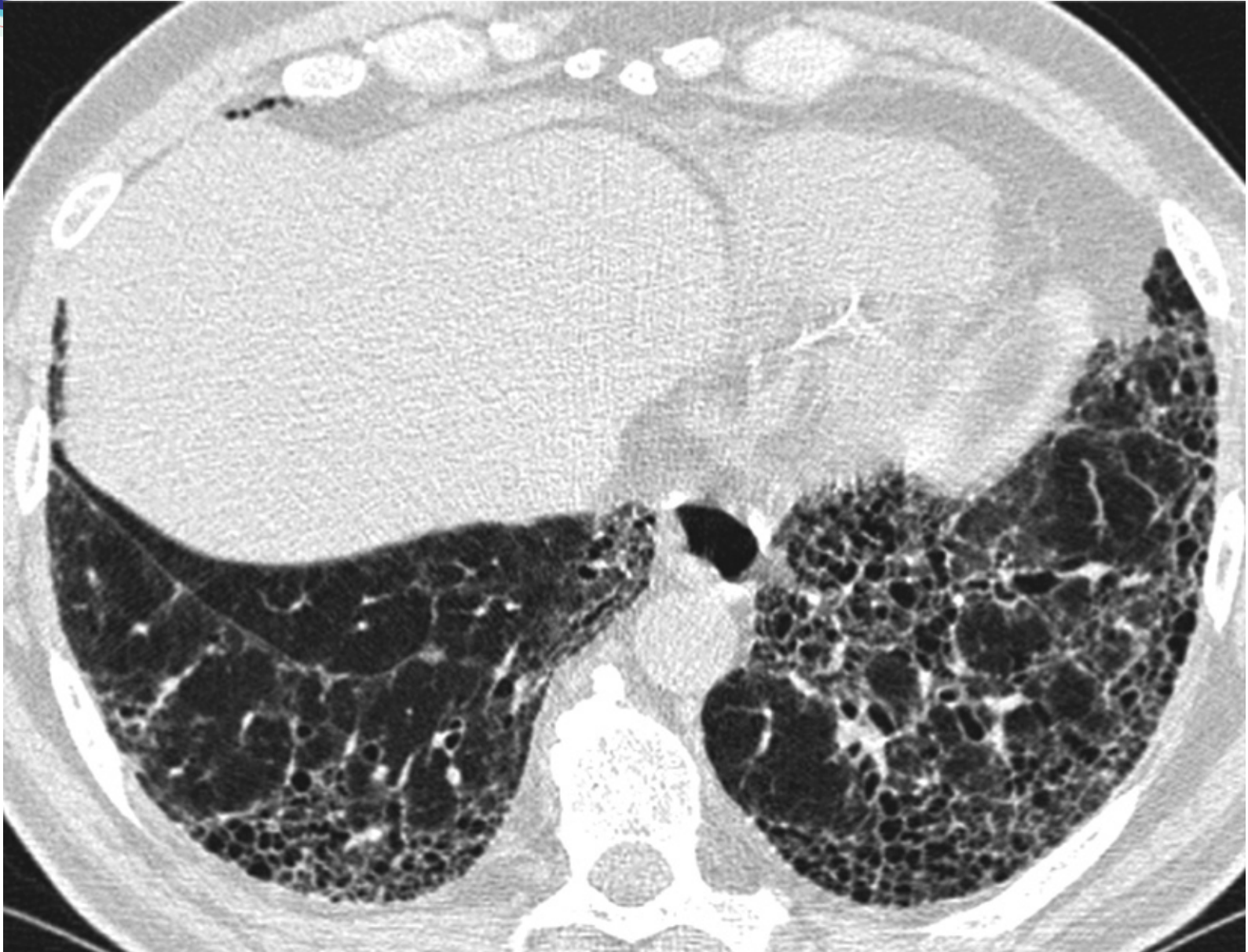
- EFR

- TV Restrictif : diminution CV
- Diminution DLCO
- Hypoxémie





Fibrose et images en rayon de miel



Pathologies cancéreuses

Deux pathologies principales :

Mésothéliome

Cancer du poumon

Les facteurs de risques important de l'apparition de pathologies cancéreuses

le niveau (quantité, intensité) et la durée (temps) de l'exposition

Type de fibre

le temps écoulé depuis l'exposition;

l'âge auquel l'exposition a eu lieu;

les antécédents de tabagisme de la personne exposée;

Autres localisations cancéreuses : Cancer du larynx, cancer de l'ovaire

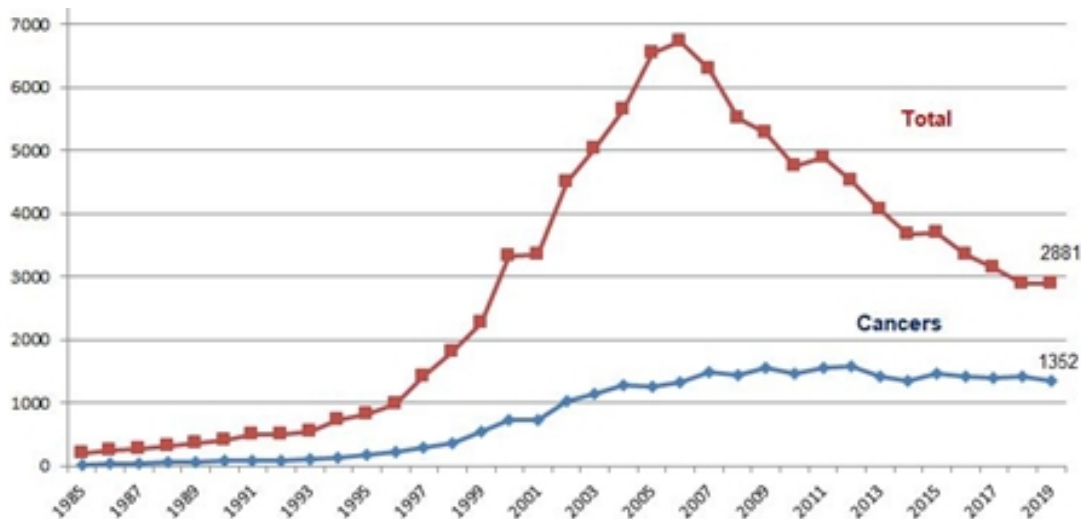
Avec niveau de preuve bien moins important : pharynx, œsophage, estomac, colorectal

Cancer péritonéal, péricardique plus rare que le mésothélium pleural

➤ **Régime générale** : Tableau 30 et 30bis

➤ **Régime agricole** : Tableau 47 et 47bis

- Depuis 2012, le mésothéliome est une **maladie à déclaration obligatoire**
- Le nombre de déclarations de **pathologies bénignes** de la plèvre diminue depuis 2010.
- Cela peut s'expliquer par l'évolution réglementaire en vigueur depuis 1997 :
 - Interdiction de l'amiante
 - Baisse de la VLEP.



Progression du nombre de maladies professionnelles liées à l'amiante reconnues par le régime général de la Sécurité sociale de 1985 à 2018
source : CNAM

Chaque année de 3 à 4 000 MP reconnues - C'est la deuxième cause de maladies professionnelles (MP)

On s'interroge sur le cursus laboris

On interroge le secteur d'activité et le métier du salarié :

Exposition du salarié : intensité d'exposition, fréquence d'exposition

07/02/2017

Evalutil - © ESSAT 2008

[Imprimer](#) | [Fermer](#)

N° 639774

1- Profession exercée (CITP 1968) : 87105 - Plombier, en général

2- Secteur d'activité (NAF 2000) : 453A - Travaux d'installation électrique

Estimations données pour la période avant 1997

Principal type d'exposition ¹ : directe

Proportion de sujets exposés ² (P en %)	Exposition liée aux tâches spécifiques		Exposition liée à l'ambiance de travail	
	Intensité d'exposition ³ (I en f/ml)	Fréquence d'exposition ⁴ (F en % du temps de travail)	Intensité d'exposition ³ (I en f/ml)	Fréquence d'exposition ⁴ (F en % du temps de travail)
<input type="checkbox"/> 1 < P < 5	<input type="checkbox"/> I < 0.0001	<input type="checkbox"/> F = 0	<input type="checkbox"/> I < 0.0001	<input type="checkbox"/> F = 0
<input type="checkbox"/> 5 < P < 30	<input type="checkbox"/> 0.0001 < I < 0.01	<input type="checkbox"/> 0 < F < 5	<input type="checkbox"/> 0.0001 < I < 0.01	<input type="checkbox"/> 0 < F < 5
<input type="checkbox"/> 30 < P < 70	<input type="checkbox"/> 0.01 < I < 0.1	<input type="checkbox"/> 5 < F < 30	<input type="checkbox"/> 0.01 < I < 0.1	<input type="checkbox"/> 5 < F < 30
<input checked="" type="checkbox"/> P > 70	<input checked="" type="checkbox"/> 0.1 < I < 1	<input checked="" type="checkbox"/> 30 < F < 70	<input type="checkbox"/> 0.1 < I < 1	<input type="checkbox"/> 30 < F < 70
	<input type="checkbox"/> 1 < I < 10	<input type="checkbox"/> F > 70	<input checked="" type="checkbox"/> 1 < I < 10	<input checked="" type="checkbox"/> F > 70
	<input type="checkbox"/> I > 10		<input type="checkbox"/> I > 10	

¹ Directe : le travailleur manipule le matériau

Indirecte : le travailleur est exposé via d'autres personnes manipulant le matériau

Passive : le travailleur est exposé du fait de la contamination diffuse des locaux

² Proportion de sujets exposés dans l'emploi pendant une année (P en %)

³ Intensité d'exposition ou concentration moyenne de fibres sur une journée de travail pendant laquelle se produit l'exposition (I en f/ml)

⁴ Fréquence d'exposition ou proportion de jours sur une année pendant laquelle se produit l'exposition (F en % du temps de travail)

Surveillance :

suivi clinique, évolutions des postes, suivi des expositions , examens complémentaires, visite de mi carrière, visite de fin de carrière

Messages de prévention individuelle et collective en fonction du poste occupé

Action en milieu de travail : La prévention et l'évaluation des risques : fiche d'entreprise, études de postes, aide à l'élaboration du Document unique d'évaluation des risques,

• Les bénéfices du dépistage par TDM Thoracique

Pas de bénéfice médical démontré à effectuer un dépistage par TDM Thoracique

- ✓ des pathologies malignes (cancer broncho-pulmonaire et mésothéliome)
- ✓ ni des pathologies non malignes (plaques pleurales, asbestose, fibrose pulmonaire)

Existe un bénéfice social :

- ✓ Reconnaissance en maladie professionnelle liée à l'amiante
- ✓ Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante = ACCATA. (sous certaines conditions)
- ✓ Plus largement, toute personne subissant les effets de l'amiante peut obtenir une indemnité pour son préjudice auprès du [Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante \(FIVA\)](#) .

Les effets de la l'amiante sur la santé sont majoritairement **des pathologies au pronostic sévère sans traitement curatif et dont le dépistage n'améliore pas le pronostic.**

En l'état actuel des connaissances scientifiques,

la seule mesure efficace de prévention des pathologies liées à l'amiante est :

**LA REDUCTION DE L'EXPOSITION DES SALARIES
A L'INHALATION DES FIBRES D'AMIANTE**

